

Salaire variable évités les pièges

De plus en plus d'entreprises ont recours, pour de plus en plus de salariés, aux rémunérations dites variables. Si le principe en semble évident et de bon sens, tellement il est lié à l'activité ou l'économie fluctuante par nature, son application se heurte à bien des difficultés :

- Difficultés techniques, tant nos institutions se méfient de toute variabilité et l'associent au mieux avec « défiscalisation » au pire avec « précarité ». Nos institutions, syndicats bien entendu, mais aussi l'état à travers le code du travail et la jurisprudence de la cour de cassation cherchent à encadrer ses rémunérations variables et à rendre ses modalités le plus rigide possible.

- Difficultés de perception par les salariés bénéficiaires (ou non) tant notre corps social est attaché aux notions d'égalité devant les efforts plutôt que devant les résultats.

Utiliser la rémunération variable comme outil de motivation demande réflexion et rigueur pour efficace.

Ce sont ces enjeux que nous comptons aborder avec vous lors de notre conférence du 12 avril prochain à la maison des Ponts.

Inscription obligatoire sur notre site

Participation aux frais :20 €

Un pot amical suivra

Jeudi 12 avril 2012 - 18h45

Maison des Ponts (salle Russo)
15, rue de la Fontaine au Roi
75011 Paris



La conférence sera animée par deux anciens, experts de ces questions :

Hervé de RIBEROLLES (Ponts 05)

Responsable des activités de conseil chez Primeum – Expert dans le domaine de la rémunération variable –

www.primeum.com

Jacques POUPON (X65, Ponts 70)

Après une carrière dans l'informatique des collectivités territoriales à la Ville de Paris et la SCET (Groupe Caisse des Dépôts), il s'est trouvé « privatisé » en 1992 à la tête d'une SSII « moyenne » SINORG. Cette dernière a été rachetée et intégrée au Groupe GFI Informatique. Il est alors devenu DRH de ce dernier Groupe, SSII de 9000p. Retraité depuis 2009, il poursuit une activité de conseil opérationnel en matière RH

